Accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire

publié le 02/04/2021

Mme La Rectrice d'Académie a donné de nouvelles consignes permettant de mieux organiser l'accueil des enfants des personnels nécessaires à la gestion de la crise sanitaire. Ainsi, l'accueil de ces élèves sera organisé mardi dans leur collège de secteur et un point sera fait à l'issue de cette journée pour décider d'un accueil mutualisé ou de la poursuite d'un accueil dans chaque établissement. Par conséquent, je vous informe que le collège Gérard Philipe accueillera mardi entre 8h30 et 17h00 les enfants des personnels nécessaires à la gestion de la crise suivant la liste éditée par le ministère ; pour
respecter ce nouveau protocole sanitaire, les autres enfants ne pourront pas être acceptés dans l'établissement. Les élèves présents seront pris en charge par les personnels Vie scolaire.

De plus, les restaurants scolaires étant fermés, les familles confiant leurs enfants devront leur fournir un pique-nique.

Enfin il n'y aura pas de transport scolaire.

Je vous remercie de prévenir le collège par retour de ce mail pour que nous puissions vérifier l'éligibilité de votre enfant à l'accueil proposé par l'établissement.

Vous trouverez en pièce jointe l'attestation sur l'honneur à fournir si vous souhaitez que votre enfant soit accueilli.

Document joint

covid19_-_attestation_sur_l_honneur_parents_personnels_indispensables_a (PDF de 411.7 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.